

# **Capital régional et coopératif Desjardins**

États financiers  
**31 décembre 2003 et 2002**

Le 23 janvier 2004

## Rapport des vérificateurs

### Aux actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins

Nous avons vérifié les bilans de **Capital régional et coopératif Desjardins** (la « Société ») aux 31 décembre 2003 et 2002, les états des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates ainsi que le relevé des investissements non garantis à impact économique québécois au 31 décembre 2003. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2003 et 2002 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l.*

Comptables agréés



# Capital régional et coopératif Desjardins

Capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

(en milliers de dollars)

	<b>2003</b>			
	<b>Capital- actions \$</b>	<b>Bénéfices non répartis \$</b>	<b>Plus-value (moins-value) non réalisée \$</b>	<b>Capitaux propres \$</b>
<b>Solde au 31 décembre 2002</b>	208 328	2 902	(491)	210 739
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net réalisé au cours de l'exercice	-	8 738	-	8 738
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée au cours de l'exercice	-	-	(2 950)	(2 950)
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	-	8 738	(2 950)	5 788
<b>Activités de financement</b>				
Émission d'actions ordinaires	164 467	-	-	164 467
Rachat d'actions ordinaires	(828)	(13)	-	(841)
	163 639	(13)	-	163 626
<b>Variation nette au cours de l'exercice</b>	163 639	8 725	(2 950)	169 414
<b>Solde au 31 décembre 2003</b>	371 967	11 627	(3 441)	380 153
				<b>2002</b>
	<b>Capital- actions \$</b>	<b>Bénéfices non répartis \$</b>	<b>Plus-value (moins-value) non réalisée \$</b>	<b>Capitaux propres \$</b>
<b>Solde au 31 décembre 2001</b>	79 054	23	-	79 077
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net réalisé au cours de l'exercice	-	2 879	-	2 879
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée au cours de l'exercice	-	-	(491)	(491)
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	-	2 879	(491)	2 388
<b>Activités de financement</b>				
Émission d'actions ordinaires	129 274	-	-	129 274
<b>Variation nette au cours de l'exercice</b>	129 274	2 879	(491)	131 662
<b>Solde au 31 décembre 2002</b>	208 328	2 902	(491)	210 739

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

# Capital régional et coopératif Desjardins

## Résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et le bénéfice net par action ordinaire)

	2003 \$	2002 \$
<b>Produits</b>		
Produits réalisés		
Intérêts sur les placements	13 045	4 336
Gain à la cession de placements	4 468	1 698
Intérêts sur les débentures	1 053	279
Perte à la cession d'investissements non garantis à impact économique québécois	(1 221)	-
Honoraires de négociation	840	497
Droits d'adhésion	1 471	1 589
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée	(2 950)	(491)
	<hr/> 16 706	<hr/> 7 908
<b>Charges</b>		
Frais d'exploitation	10 378	5 265
Services aux actionnaires	1 952	1 684
Taxe sur le capital	81	63
Amortissement des logiciels	457	420
Subventions non remboursables (note 5)	(5 015)	(2 993)
	<hr/> 7 853	<hr/> 4 439
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	8 853	3 469
Impôts sur les bénéfices (note 8)	3 065	1 081
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<hr/> 5 788	<hr/> 2 388
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires</b>	32 823 844	12 473 600
<b>Bénéfice net par action ordinaire</b>	0,18	0,19

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

(en milliers de dollars)

	2003 \$	2002 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net de l'exercice	5 788	2 388
Ajustements pour		
Gain à la cession de placements	(4 468)	(1 698)
Perte à la cession d'investissements non garantis à impact économique québécois	1 221	-
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée	2 950	491
Amortissement des logiciels	457	420
Amortissement des primes et des escomptes sur les placements	2 687	
Subventions non remboursables	(5 015)	(2 993)
Impôts futurs	1 242	(998)
	4 862	(2 390)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	(3 307)	16 211
	1 555	13 821
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'investissements non garantis à impact économique québécois	(41 998)	(24 401)
Acquisition de placements	(621 064)	(1 349 346)
Produit de la cession d'investissements non garantis à impact économique québécois	299	-
Produit de la cession de placements	498 618	1 232 666
Logiciels	(740)	(918)
	(164 885)	(141 999)
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions ordinaires	164 467	129 274
Rachat d'actions ordinaires	(841)	-
	163 626	129 274
<b>Variation nette des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice</b>	296	1 096
<b>Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice</b>	1 101	5
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice</b>	1 397	1 101
<b>Renseignement supplémentaire</b>		
Impôts sur les bénéfices payés	3 077	333

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Relevé des investissements non garantis à impact économique québécois

Au 31 décembre 2003

(en milliers de dollars)

			Investissements non garantis			
Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débitures et avances \$	Total \$	
<b>Bas-Saint-Laurent</b>						
Aqua-Biokem BSL inc.	2002	I	-	200	120	320
Boutique Le Pentagone inc.	2003	I	-	-	440	440
Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent	2002	C	-	-	133	133
Gestion Arnold Gauthier inc.	2002	I	-	80	312	392
Les Diamants du Saint-Laurent inc.	2002	I	292	-	-	292
Les Industries Francis Pelletier inc.	2003	I	80	-	40	120
Location Jesna inc. (9133-1355 Québec inc.)	2003	I	60	-	40	100
PG Systèmes d'information inc.	2003	TI	-	1 080	360	1 440
<b>Total Bas-Saint-Laurent</b>			432	1 360	1 445	3 237
<b>Estrie</b>						
9116-4509 Québec inc. (Plastiques Anchor Ltée)	2002	I	-	400	-	400
Bois Biss-Beau inc.	2002	I	-	240	240	480
Camoplast inc.	2002	I	2 697	-	-	2 697
Crea Biopharma inc.	2003	S	-	-	140	140
Fivetracks inc.	2002	I	-	120	320	440
Gestion Ferti-Val inc.	2003	I	24	536	-	560
IPS Thérapeutique inc.	2002	S	-	80	120	200
Les Plastiques TPI inc.	2002	I	-	-	400	400
Les Tissages Sherbrooke inc.	2003	I	320	-	-	320
Neokimia inc.	2003	S	-	-	1 600	1 600
Neptune Technologies & Bioressources inc.	2003	S	800	-	824	1 624
NeXCell BioSciences inc.	2003	S	-	-	140	140
Uniflex Technologies inc.	2003	I	200	-	200	400
<b>Total Estrie</b>			4 041	1 376	3 984	9 401
<b>Montréal</b>						
Aegera Thérapeutiques inc.	2002	S	-	1 334	-	1 334
Audisoft Technologies inc.	2003	TC	-	200	-	200
Aurelium BioPharma inc.	2003	S	-	521	521	1 042
Bioaxone Thérapeutique inc.	2002	S	-	1 574	-	1 574
Cardianove inc.	2003	S	-	640	-	640
Chronogen inc.	2003	S	-	1 977	-	1 977
Coencorp Consultant Corporation	2002	TI	-	112	-	112
Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides	2002	C	-	-	814	814
Datacom Wireless Corporation inc.	2003	TC	-	960	-	960
Distech Contrôles inc.	2003	TI	-	718	160	878
IndustryHub inc.	2002	TI	-	400	-	400
Invidex inc.	2003	TI	-	2 800	-	2 800
ISAC Technologies	2003	TI	1 260	-	-	1 260
KM Technologies inc.	2002	TI	-	660	-	660
Lipso Systèmes inc.	2002	TC	-	800	-	800
Logiciels StormMaker inc.	2002	TI	-	534	-	534
LxSix Photonics inc. (anc. Viamode Photoniques inc.)	2002	TC	-	1 867	-	1 867
Meubles Fly America inc.	2003	I	-	6 400	-	6 400
Neks Technologies inc.	2002	I	248	667	-	915
Nextal Biotechnologies inc.	2003	S	-	521	-	521
Opendesk inc.	2002	TI	-	-	12	12
Original Solutions inc.	2003	I	-	800	-	800
Osprey Pharmaceuticals Limited	2003	S	-	321	224	545
Pensée et Mouvement Artificiels inc.	2002	TI	694	-	875	1 569
Phytobiotech inc.	2002	S	2 000	-	-	2 000
Polyplan Technologies inc.	2003	TI	-	2 000	-	2 000
Procyon Biopharma inc.	2003	S	1 600	-	-	1 600
Ryshco Média inc.	2002	TI	-	-	200	200
SDP Components inc.	2002	I	-	1 778	-	1 778
Silonex inc.	2002	TI	800	-	-	800
Technologies 20-20 inc.	2002	TI	-	-	1 000	1 000
Technique d'usinage Sinlab inc.	2002	I	-	511	-	511
Technologies Miranda inc.	2002	TC	-	833	400	1 233

# Capital régional et coopératif Desjardins

Relevé des investissements non garantis à impact économique québécois (suite)

Au 31 décembre 2003

(en milliers de dollars)

Investissements non garantis						
	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débitures et avances \$	Total \$
Corporation de Logiciels Timespring	2003	TI	-	1 540	-	1 540
Triton Électronique inc.	2003	I	-	2 000	-	2 000
<b>Total Montréal</b>			<b>6 602</b>	<b>32 468</b>	<b>4 206</b>	<b>43 276</b>
<b>Québec</b>						
Bio Max inc.	2003	I	200	-	120	320
Bioxalis Médica inc.	2003	S	-	720	-	720
CO2 Solution inc.	2002	I	-	-	80	80
DuponTrolley Industries inc.	2002	I	-	-	280	280
Les Fumets Sylvestre inc.	2003	I	-	-	160	160
Groupe BOB inc.	2003	I	320	-	320	640
Les Logiciels Dynagram inc.	2002	TI	-	364	-	364
Matiss inc.	2002	I	400	-	400	800
Portes Patio Résiver inc.	2003	I	-	-	280	280
Usital Canada inc.	2002	I	-	240	240	480
Viridis Biotech inc.	2002	S	-	-	221	221
<b>Total Québec</b>			<b>920</b>	<b>1 324</b>	<b>2 101</b>	<b>4 345</b>
<b>Richelieu-Yamaska</b>						
Cilys 53 inc.	2003	TC	-	945	-	945
Cogiscan inc.	2002	TI	-	800	315	1 115
Dessert & Passion inc.	2003	I	160	-	80	240
Plante Snack Foods (3523454 Canada inc.)	2003	I	48	-	40	88
Rovibec inc.	2002	I	-	160	160	320
<b>Total Richelieu-Yamaska</b>			<b>208</b>	<b>1 905</b>	<b>595</b>	<b>2 708</b>
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>						
9020-4983 Québec inc. (Institut d'échafaudage du Québec)	2002	I	236	-	80	316
Agricom inc.	2003	TI	-	80	-	80
Groupe Nova inc.	2002	I	320	-	200	520
Les Bois B.T. inc. (9131-9210 Québec inc.)	2003	I	50	-	150	200
Les Luzernes Belcan du Lac-St-Jean inc.	2002	C	160	-	120	280
Nature 3M inc.	2002	I	100	-	60	160
Noxxent inc. (Institut d'échafaudage du Québec)	2002	I	4	-	-	4
Thermo-Tech (9132-8716 Québec inc.)	2003	I	18	-	262	280
Végétolab inc.	2003	I	32	-	40	72
<b>Total Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>			<b>920</b>	<b>80</b>	<b>912</b>	<b>1 912</b>
<b>Total au coût</b>			<b>13 123</b>	<b>38 513</b>	<b>13 243</b>	<b>64 879</b>
Plus-value (moins-value) non réalisée						(3 441)
Fonds engagés mais non déboursés						61 438
<b>Juste valeur</b>						<b>29 623</b>
						<b>91 061</b>

## Légende des secteurs d'activité

C : Coopératives  
 I : Industriel  
 S : Santé et biotechnologies  
 TC : Télécommunications  
 TI : Technologies de l'information

# Capital régional et coopératif Desjardins

Relevé des investissements non garantis à impact économique québécois (suite)

Au 31 décembre 2003

---

(en milliers de dollars)

Les ententes d'investissements non garantis à impact économique québécois peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat.

Les débetures et avances portent intérêt au taux moyen pondéré de 13,30 % et ont une échéance moyenne résiduelle de 3,4 années.

La répartition des investissements par secteur d'activité s'établit comme suit :

Secteur d'activité			<b>2003</b>
	<b>Investissements non garantis \$</b>	<b>Fonds engagés mais non déboursés \$</b>	<b>Total \$</b>
Coopératives	1 227	500	1 727
Industriel	25 005	3 364	28 369
Santé et biotechnologies	15 878	17 222	33 100
Télécommunications	6 005	1 845	7 850
Technologies de l'information	16 764	6 692	23 456
Total au coût	64 879	29 623	94 502
Plus-value (moins-value) non réalisée	(3 441)	-	(3 441)
Juste valeur	61 438	29 623	91 061

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003 et 2002

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 1 Loi constitutive et mission, administration et investissements

### Loi constitutive et mission

Capital régional et coopératif Desjardins (la « Société ») est constituée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec (L.R.Q.C. C-6.1) et est réputée avoir été constituée par dépôt de statuts le 1<sup>er</sup> juillet 2001. La Société a commencé ses activités le 5 novembre 2001 et est une personne morale à fonds social ayant pour mission de :

- mobiliser du capital de risque en faveur des régions ressources du Québec (l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean) et du milieu coopératif;
- favoriser le développement économique des régions ressources par des investissements dans des entités admissibles exploitant leurs activités dans ces régions;
- appuyer le mouvement coopératif dans l'ensemble du Québec par des investissements dans des coopératives admissibles;
- accompagner les entités admissibles dans leur démarrage et leur développement;
- stimuler l'économie québécoise par des investissements sur l'ensemble du territoire du Québec.

### Administration

Les activités de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé de 13 membres comme suit :

- 8 personnes nommées par le président du Mouvement des caisses Desjardins;
- 2 personnes élues par l'assemblée générale des porteurs d'actions;
- 2 personnes nommées par les 10 membres nommés précédemment parmi les personnes que ces membres jugent représentatives des entités admissibles décrites dans la loi;
- le président et directeur général de la Société.

### Investissements

La Société peut faire des investissements minoritaires avec ou sans garantie ou cautionnement dans des entités admissibles. Les entités admissibles comprennent une coopérative admissible et une société ou une personne morale qui exploite activement une entreprise dont la majorité des employés résident au Québec et dont l'actif est inférieur à 50 000 000 \$ ou l'avoir net est inférieur ou égal à 20 000 000 \$.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003 et 2002

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La Société peut investir jusqu'à 5 % de son actif (tel qu'il est établi sur la base de la dernière évaluation d'experts-comptables) dans une même entreprise ou coopérative admissible. L'investissement est généralement prévu pour une durée de cinq à huit ans. Ce pourcentage peut être porté jusqu'à 10 % pour permettre à la Société d'acquérir des titres d'une entité faisant des affaires au Québec mais qui n'est pas une entité admissible. Dans un tel cas, la Société ne peut, directement ou indirectement, acquérir ou détenir des actions représentant plus de 30 % des droits de vote pouvant être exercés en toutes circonstances.

Au cours de chaque exercice à compter de l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la part des investissements de la Société dans des entités admissibles qui ne comportent aucun cautionnement ou aucune hypothèque doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen de la Société pour l'exercice précédent et au moins 35 % de ce pourcentage doit être investi dans des entités situées dans les régions ressources du Québec ou dans des coopératives admissibles.

## 2 Principales conventions comptables

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels en date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour l'exercice présenté. Les principales estimations sont relatives à l'établissement de la juste valeur des investissements non garantis à impact économique québécois. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

### Investissements non garantis à impact économique québécois

#### Actions cotées

Les participations en actions cotées sont inscrites à leur juste valeur, soit la cote de fermeture moyenne pondérée des 50 jours se terminant à la date du bilan. La pondération est fonction du volume de titres transigés durant cette période. La valeur des actions dont la négociabilité ou la transférabilité est restreinte est ajustée d'un escompte. Dans la détermination du montant de cet escompte, la Société tient compte de la nature et de la durée de la restriction, de l'instabilité relative des cours du titre, ainsi que de l'importance de la participation détenue par rapport au flottant du titre.

#### Actions non cotées et débetures et avances

Les participations en actions non cotées et les débetures et avances sont inscrites à leur juste valeur déterminée selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant, principalement, la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la capitalisation du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements représentatif et la capitalisation ou l'actualisation des flux de trésorerie.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003 et 2002

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les hypothèses significatives prises en compte dans l'établissement de la juste valeur peuvent inclure le taux d'actualisation ou de capitalisation, le taux d'escompte, le taux de rendement et la pondération des résultats prévisionnels.

Fonds engagés mais non déboursés

Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées par la Société mais non encore déboursées à la fin de l'exercice.

## Placements

Les placements consistent en des placements temporaires inscrits au moindre du coût et de la juste valeur, et en des obligations inscrites à leur coût non amorti, déduction faite de la provision pour pertes, s'il y a lieu. La juste valeur, présentée à la note 3, est calculée selon la valeur au marché, soit la valeur à la cote de fermeture à la date du bilan.

## Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent des soldes bancaires. Conformément à la pratique du secteur, les placements à court terme dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois sont exclus des espèces et quasi-espèces et classés dans les placements.

## Logiciels

Les logiciels sont inscrits au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois à cinq ans.

## Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

## Constatation des produits

Gains et pertes à la cession

Les gains et les pertes à la cession d'investissements non garantis à impact économique québécois sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût, sans égard à la plus-value (moins-value) non réalisée au cours d'exercices précédents, laquelle est renversée et prise en compte dans la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de l'exercice en cours.

Les gains et les pertes à la cession de placements sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003 et 2002

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## Droits d'adhésion

Les droits d'adhésion sont comptabilisés lors de la première souscription d'un actionnaire et lors de la fermeture du compte par celui-ci.

## Honoraires de négociation

Les honoraires de négociation sont comptabilisés lorsque le service est rendu et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

## Primes et escomptes

Les primes et escomptes sur les placements à échéance déterminée sont amortis selon la méthode du rendement effectif jusqu'à leur échéance.

## Subventions non remboursables

Les subventions non remboursables reçues du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et du Mouvement des caisses Desjardins sont portées aux résultats lorsque les dépenses afférentes sont engagées.

### 3 Placements

a) Les placements comprennent les éléments suivants :

	<b>2003</b>	<b>2002</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Obligations	309 150	187 206
Placements temporaires	4 000	1 717
	<hr/>	<hr/>
	313 150	188 923
Moins les fonds engagés mais non déboursés	29 623	9 819
	<hr/>	<hr/>
	283 527	179 104
	<hr/>	<hr/>

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003 et 2002

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## b) Répartition des placements par échéance

<b>Obligations</b>				<b>2003</b>
<b>Échéance</b>	<b>Moins de 1 an \$</b>	<b>De 1 à 5 ans \$</b>	<b>Plus de 5 ans \$</b>	<b>Total \$</b>
Coût non amorti	6 103	137 956	165 091	309 150
Valeur nominale	6 000	132 077	152 811	290 888
Juste valeur	6 104	139 619	167 276	312 999
Taux moyen effectif	2,43 %	4,04 %	5,02 %	4,53 %
Taux moyen nominal	6,46 %	5,61 %	6,32 %	6,00 %

  

<b>Obligations</b>				<b>2002</b>
<b>Échéance</b>		<b>De 1 à 5 ans \$</b>	<b>Plus de 5 ans \$</b>	<b>Total \$</b>
Coût non amorti		103 430	83 776	187 206
Valeur nominale		100 000	78 500	178 500
Juste valeur		105 475	85 435	190 910
Taux moyen effectif		4,75 %	5,49 %	5,04 %
Taux moyen nominal		5,44 %	6,58 %	5,94 %

Le placement temporaire porte intérêt au taux de 2,75 % et vient à échéance le 5 janvier 2004  
(au 31 décembre 2002, les placements temporaires portaient intérêt à des taux variant entre 2,70 % et 2,77 %).

La juste valeur des placements temporaires aux 31 décembre 2003 et 2002 était approximativement égale à leur valeur comptable.

## 4 Comptes débiteurs

	<b>2003 \$</b>	<b>2002 \$</b>
Souscriptions et droits d'adhésion à recevoir	-	1 450
Intérêts à recevoir sur les placements	2 979	1 879
Taxes de vente à recevoir	283	481
Autres comptes débiteurs	349	482
	<b>3 611</b>	<b>4 292</b>

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003 et 2002

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 5 Subventions non remboursables

Pour accélérer la mise en place de la Société et le développement de ses activités en région, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et le Mouvement des caisses Desjardins ont accordé à la Société, en parts égales, des subventions non remboursables totalisant 10 000 000 \$. Ces subventions permettent à la Société d'absorber à même ces sommes ses frais d'organisation et de mise en place et la mise sur pied d'un savoir-faire sectoriel permettant d'accompagner les entreprises et les coopératives dans leur démarrage et leur développement. Au cours de l'exercice, 5 014 600 \$ (2 993 000 \$ en 2002) de ces subventions ont été utilisés. Au 31 décembre 2003, toutes les subventions non remboursables sont totalement amorties (solde de 5 014 600 \$ au 31 décembre 2002).

## 6 Comptes créditeurs et charges à payer

	2003 \$	2002 \$
Entités membres du Mouvement des caisses Desjardins		
Frais de gestion	79	2 015
Autres frais d'exploitation	63	556
Services aux actionnaires	959	1 178
Logiciels	-	313
	<hr/>	<hr/>
	1 101	4 062
Autres	276	130
	<hr/>	<hr/>
	1 377	4 192

## 7 Capital-actions

Autorisé

La Société est autorisée à émettre des actions ordinaires et des fractions d'action ordinaire, sans valeur nominale, de façon à ce que le capital s'accroisse d'au plus 150 000 000 \$ par année, jusqu'à concurrence de 1 425 000 000 \$, participantes, avec droit de vote et droit d'élire deux représentants au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la loi.

Dans le budget du ministre des Finances du Québec déposé le 12 juin 2003, la limite annuelle pour l'accroissement du capital-actions pour l'exercice 2003 a été réduite à 75 000 000 \$, ce qui porte la limite cumulative à 375 000 000 \$ au 29 février 2004.

Émis et payé

	2003 \$	2002 \$
37 085 339 actions ordinaires (20 832 862 en 2002)	<hr/>	<hr/>
	371 967	208 328

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003 et 2002

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Au cours de l'exercice, la Société a émis 16 334 855 actions ordinaires (12 927 412 en 2002) en contrepartie de 164 467 150 \$ en espèces (129 274 120 \$ en 2002).

Au cours de l'exercice, la Société a racheté 82 378 actions (néant en 2002) en contrepartie de 841 006 \$ en espèces (néant en 2002).

Les données ne tiennent pas compte des demandes de rachat effectuées dans les 30 jours suivant la date de souscription.

## Modalités de rachat

Une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire n'est rachetable par la Société que dans les cas suivants :

- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société depuis au moins sept ans;
- à la demande d'une personne à qui une telle action ou fraction d'action a été dévolue par succession;
- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société si elle lui en fait la demande par écrit dans les 30 jours de la date de souscription;
- à la demande d'une personne qui l'a acquise de la Société si elle est déclarée atteinte d'une invalidité mentale ou physique grave et permanente qui la rend inapte à poursuivre son travail.

Par contre, la Société pourra acheter de gré à gré une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire dans les cas où la mesure est prévue par une politique adoptée par le conseil d'administration et approuvée par le ministre des Finances.

Le prix de rachat des actions ordinaires est fixé deux fois l'an, à des dates distantes de six mois, par le conseil d'administration de la Société sur la base de la valeur de la Société déterminée selon les états financiers vérifiés.

## 8 Impôts sur les bénéfices

Aux fins du calcul du revenu imposable au Québec, la Société était autorisée à déduire, avant le 13 juin 2003, pour une année d'imposition donnée, un montant n'excédant pas son revenu imposable pour l'année. Il s'ensuit que la Société n'avait aucun impôt à payer au Québec sur ses bénéfices. La Société est assujettie depuis le 13 juin 2003 à l'impôt provincial du Québec sur ses bénéfices.

La Société est également assujettie à l'impôt fédéral sur ses bénéfices. De plus, l'impôt fédéral sur les bénéfices inclut l'impôt des grandes sociétés.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003 et 2002

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

a) Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	2003 \$	2002 \$
Impôts exigibles	1 823	2 079
Impôts futurs	1 242	(998)
	<u>3 065</u>	<u>1 081</u>

b) Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère du taux de base pour les raisons suivantes :

	2003 \$	2002 \$
Impôts selon le taux d'imposition de base :		
du Canada, 29,12 %	2 578	1 018
du Québec, 8,9 %	788	-
163 premiers jours de l'exercice non assujettis à l'impôt du Québec	(352)	-
Impôt des grandes sociétés*	159	88
Écarts permanents entre le bénéfice avant impôts et le revenu imposable et autres éléments	(108)	(25)
	<u>3 065</u>	<u>1 081</u>

\* L'impôt des grandes sociétés est établi en fonction du capital employé au Canada par la Société.

c) Les impôts futurs comprennent les éléments suivants :

	2003 \$	2002 \$
Actifs d'impôts futurs		
Subventions non remboursables reportées	-	1 460
Plus-value (moins-value) non réalisée	654	143
	<u>654</u>	<u>1 603</u>
Passifs d'impôts futurs		
Logiciels	(898)	(605)
	<u>(898)</u>	<u>(605)</u>
Actifs (passifs) d'impôts futurs, montant net	<u>(244)</u>	<u>998</u>

d) L'achat d'actions de la Société donne droit à l'investisseur de recevoir un crédit d'impôt non remboursable, applicable à l'impôt du Québec seulement, pour un montant égal à 50 % de l'ensemble des montants souscrits annuellement, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt de 1 250 \$.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003 et 2002

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 9 Flux de trésorerie

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

	2003 \$	2002 \$
Diminution des comptes débiteurs	681	16 192
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	(2 815)	(1 318)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices	(1 173)	1 337
	<hr/>	<hr/>
	(3 307)	16 211

## 10 Opérations entre apparentés

La Société est membre du Mouvement des caisses Desjardins. Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des opérations avec d'autres entités membres du Mouvement des caisses Desjardins. Toutes ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange :

	2003 \$	2002 \$
Résultats		
Caisse centrale Desjardins		
Intérêts sur les placements	568	1 161
Capital Desjardins inc.		
Intérêts sur les placements	1 217	294
Gain à la cession de placements	414	139
Desjardins Capital de risque inc.		
Frais de gestion	9 779	4 827
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Frais d'exploitation	291	440
Fiducie Desjardins inc.		
Services aux actionnaires	1 621	1 171
Mouvement des caisses Desjardins		
Subvention non remboursable	2 507	1 497

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003 et 2002

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	2003	2002
	\$	\$
Bilan		
Caisse centrale Desjardins		
Acceptations bancaires	-	1 217
Dépôts à terme	4 000	500
Encaisse	362	1 018
Capital Desjardins inc.		
Obligations	29 389	15 485
Comptes débiteurs	-	78
Desjardins Capital de risque inc.		
Comptes débiteurs	-	117
Comptes créditeurs et charges à payer	79	2 116
Desjardins Capital de risque, société en commandite		
Comptes débiteurs	86	-
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Logiciels	1 319	701
Comptes créditeurs et charges à payer	27	742
Fiducie Desjardins inc.		
Comptes débiteurs	-	1 450
Logiciels	1 044	1 379
Comptes créditeurs et charges à payer	959	1 204
Fonds d'investissement Desjardins régionaux		
Comptes débiteurs	56	223
Mouvement des caisses Desjardins		
Subvention non remboursable reportée	-	2 508
Valeurs mobilières Desjardins		
Encaisse	236	-
Comptes créditeurs et charges à payer	36	-

## 11 Engagements

La Société a retenu les services de Desjardins Capital de risque inc., (« DCR ») auparavant Investissement Desjardins inc., une entité membre du Mouvement des caisses Desjardins, et l'a mandatée pour qu'elle assure la gestion et l'exploitation complète de la Société, conformément aux stratégies et objectifs approuvés par le conseil d'administration. La convention de gestion intervenue entre DCR et la Société est en vigueur pour un terme initial de dix ans, à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin d'un commun accord. Par la suite, elle sera renouvelée automatiquement pour des termes de cinq ans à moins que l'une ou l'autre des parties, sur préavis écrit d'au moins 18 mois, ne décide d'y mettre fin.

En vertu de cette convention, la Société s'est engagée à verser annuellement des honoraires de gestion équivalant à 3 % de la valeur nette moyenne annuelle des actifs de la Société, déduction faite de toute somme à payer pour l'acquisition de placements et du solde de la subvention non remboursable reportée. Ce pourcentage sera diminué à 2,5 % à compter de l'exercice de la Société suivant celui où la valeur nette des actifs aura atteint 750 000 000 \$.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2003 et 2002

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La Société a confié à Fiducie Desjardins inc., une société du Mouvement des caisses Desjardins, les rôles de registraire et d'administrateur relativement aux transactions effectuées par les actionnaires. La durée de cette convention est de trois ans et deux mois à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2001 et elle sera renouvelée d'année en année aux mêmes conditions à moins d'un avis écrit contraire donné par l'une ou l'autre des parties 180 jours avant la fin d'un exercice.

## 12 Instruments financiers

La juste valeur des comptes débiteurs, des espèces et quasi-espèces, et des comptes créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable en raison des courtes échéances en cause.

Le risque de perte lié au crédit pour les placements provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. La Société réduit ce risque en traitant uniquement avec la Caisse centrale Desjardins et Valeurs mobilières Desjardins, entités membres du Mouvement des caisses Desjardins.

La Société ne détient aucun instrument financier dérivé.